

Compte Rendu du Conseil Municipal du 12/07/2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 12 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 04 juillet 2012, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL TOGO, M. GARNIER, Mme THEURIER AZZOUZ, M. LOGRE, Mme HAMMACHE, M. MAIZA, Mme FOURNIER, M. MINIMBU, Adjointes au Maire,

Mme LOURENCO, M. VINCENT, Mme SANDT, MM. GUERRIEN, OGE, Mmes ZAHIR, HARKATI, Mme LATOUR, MM. KARMAN, DEL MONTE, Mme KARMAN SUCH, MM. RUER, MENIA, Mme LENOURY, Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
Mme DIAKITE	Mme THEURIER AZZOUZ	M. BEAUDET	M. KAMALA
Mme KHELAF	M. HAFIDI	Mme DERKAOUI	M. DEL MONTE
Mme MADI	M. SALVATOR	Mme GRARE	Mme LATOUR
M. MALEME	Mme HAMMACHE		
M. KETFI	M. LOGRE		

Mme YONNET excusée à partir de la question 208 est représentée par M. GARNIER

Mme LOURENCO excusée à partir de la question 211 est représentée par M. MONINO

Absents : M. ROS, Mmes M'DAHOMA MOHAMED, CHIBAH, MM. MILIA, AUGY, Mme DESCAMPS, M. PAUPERT, Excusées : Mmes AHMED, KOUAME

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

Suite à l'annonce par la direction de Peugeot SA de supprimer 8 000 emplois en France et l'arrêt de la production à l'usine d'Aulnay, Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal d'un communiqué de presse indiquant que la municipalité affirmait son soutien aux salariés et à leur famille ainsi que sa solidarité au Maire d'Aulnay et aux députés du territoire. Il a également précisé qu'une délégation d'élus se rendrait à Poissy le 16 juillet 2012, à l'invitation du Maire de cette commune, pour élaborer une riposte commune aux villes concernées.

QUESTION N° 183 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Déclaration de l'urgence de la question n°184

A l'unanimité.

DECLARE l'urgence de la question n°184 relative à l'Attribution d'une subvention à la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation à Beit Jala

QUESTION N° 184 - RAPPORTEUR Christine RATZEL- TOGO

OBJET : Attribution d'une subvention à la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation à Beit Jala

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer une subvention à hauteur de 4 000 (quatre mille) euros à l'hôpital *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation* à Beit Jala, ville jumelée avec la commune d'Aubervilliers.

QUESTION N° 185 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 28 juin 2012

A l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 Juin 2012

QUESTION N° 186 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Validation de l'envoi d'un élu à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine le 6 et le 7 juin 2012 à Bruxelles

A l'unanimité.

DECIDE de valider l'envoi de M. Bernard VINCENT, conseiller municipal , à Bruxelles afin de représenter la commune à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 6 et 7 juin 2012 en préparation de la tenue à Aubervilliers du Forum de décembre 2012.

DIT que les frais de voyage et de séjour (hébergement, transport) de M. Bernard VINCENT sont pris en charge directement par la ville. Les frais de séjour lui seront remboursés dans le cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Belgique.

QUESTION N° 187 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Renouvellement pour un an du mandat des membres du conseil d'administration du fonds de dotation "Aubervilliers Promotion Solidaire"

A l'unanimité.

RENOUVELLE le mandat pour un an des membres du conseil d'administration du fonds de dotation,

- 3 représentants pour le collège associations :
 - o B. ZILBERG
 - o L. LENZI
 - o C. CHOQUET
- 4 représentants pour le collège mécènes :
 - o Mme CHAZQUEZ
 - o C. SOLARZ
 - o M.F. BERNABE
 - o M. LEMETTER
- 2 représentants pour le collège élus :
 - o D. GARNIER
 - o C. DESCAMPS

QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Subvention exceptionnelle à l'association Auberquartiers pour le Fonds d'Initiative Locale (FIL)

A l'unanimité.

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 4000 € à l'association Auberquartiers pour la poursuite des actions du Fonds d'Initiatives Locales sur le deuxième semestre 2012.

QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Dénomination de voies : Place Front Populaire et ZAC du Canal

A l'unanimité.

NOMME : La partie de la rue Waldeck Rochet (à partir du carrefour existant avec la Rue du pilier) jusqu'à la limite avec la commune de Saint-Denis (Rue Proudhon) au sud de la Place du Front Populaire : **rue Léon BLUM**

NOMME : le prolongement du mail Jean Zay (côté Saint-Denis) jusqu'au carrefour avec la rue Léon Blum : **Mail Paul RIVET**

NOMME la voie 4 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : la rue **Pierre LAROUSSE**.

NOMME la voie 6 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : la rue **Alain RAILLARD**.

QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Subvention à l'association « Collectif Universel »

A l'unanimité.

ATTRIBUE : une aide de cinq mille euros à l'association « Collectif Universel », pour l'organisation de la journée festive « Auberjazzday » dans le centre-ville, le dimanche 22 juillet

QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Centre Municipal de Santé : Modification des conditions de recrutement d'un " premier prothésiste " par voie contractuelle

A l'unanimité.

DIT : que la rémunération du premier prothésiste sera fixée en référence au cadre d'emplois des assistants médico-techniques.

AUTORISE: Monsieur Le Maire à signer tout contrat ou avenant correspondant.

QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET, Omar AIT BOUALI
OBJET : Mission d'information et d'évaluation pour l'amélioration de l'accès à la santé des adolescents et jeunes adultes : conclusions et communication du rapport.

PREND ACTE de la présentation du rapport concernant la mission d'information et d'évaluation relatif à l'amélioration de l'accès à la santé des adolescents et des jeunes adultes,

DIT que les frais supportés par le président de la mission, M. Omar AIT BOUALI, seront remboursés sur la base du barème 2012 de l'indemnité kilométrique pour l'utilisation à des fins professionnelles d'un véhicule personnel définie au bulletin officiel des impôts n° 18 du 22 février 2012 et sur la base d'un état de frais accompagné des factures pour les autres dépenses supportées dans le cadre de la mission.

QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO
OBJET : Marché de travaux relatif à la construction d'un nouveau bâtiment en deux entités, un conservatoire de musique et de danse et un espace culturel transdisciplinaire. Approbation de l'avenant n°1 au marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction d'un nouveau bâtiment en deux entités, un conservatoire de musique et de danse et un espace culturel transdisciplinaire notifié à l'entreprise BOUYGUES BÂTIMENT ILE DE France OUVRAGES PUBLIC le 30 novembre 2010, faisant ressortir une plus-value de 382 228.58 € (soit + 1.79%). Le montant du marché initialement de 21 302 368.53 € HT est donc porté à 21 684 597.11 € HT.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction d'un nouveau bâtiment en deux entités, un conservatoire de musique et de danse et un espace culturel transdisciplinaire avec l'entreprise BOUYGUES BÂTIMENTS ILE DE FRANCE OUVRAGES PUBLICS, titulaire du marché.

QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO
OBJET : Avenant n°2 au marché d'entretien et de maintenance des ascenseurs et monte-charge pour les années 2011 à 2013. Approbation de l'avenant et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°2 au marché d'entretien et de maintenance des ascenseurs et monte-charge pour les années 2011 à 2013, passé avec la société OTIS pour une période allant de sa notification jusqu'à la fin du contrat, soit jusqu'au 31 décembre 2013 au plus tard.

Cet avenant ajoute au marché initial les sites suivants (montant annuel) :

- Le Centre de Loisirs Anne Sylvestre, rue des Cités pour un montant de 376,20 € HT
- La Documentation Française au 124, rue Henri Barbusse à Aubervilliers pour un montant de 1 025 € HT

Cet avenant porte le prix global et forfaitaire du marché initialement de 26 782 € HT à 28 543,20 € HT, soit une plus-value totale (avenant n°1 + avenant n°2) de 1 761,20 € HT (+ 6.6%).

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°2 au marché d'entretien et de maintenance des ascenseurs et monte-charge pour les années 2011 à 2013.

QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Marché de fourniture de mobilier scolaire et de restauration. Approbation du marché.

A l'unanimité.

APPROUVE le marché à bons de commande relatif à la fourniture de mobilier et des restaurations scolaires pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 mars 2013 comportant les seuils suivants :

- Seuil minimum : 80 000 € HT
- Seuil maximum : 160 000 € HT

Au vu de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4 juillet 2012, ce marché est confié à la société DELAGRAVE ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER

OBJET : Approbation de la modification n°2 du PLU

A la majorité des membres du conseil, M. MENIA du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» ayant voté contre

APPROUVE la modification du PLU n° 2 telle qu'elle figure dans le dossier annexé ci-après.

PRECISE qu'une mention de l'approbation de la modification n° 2 du PLU sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département.

QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Octroi d'une subvention pour surcharge foncière au bénéfice de la S.A.d'H.L.M. LOGIREP en vue de la réalisation d'un programme de 136 logements locatifs sociaux sur le terrain sis 85/89, rue de Saint-Denis

A la majorité des membres du conseil, M. MENIA du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenu

DECIDE l'octroi au bénéfice de la S.A.d'H.L.M. LOGIREP d'une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 631.040 euros, propre à la réalisation du programme cité,

DECIDE que cette subvention sera versée qu'une fois le montant du versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité entièrement réglé par la S.A.d'H.L.M. LOGIREP.

QUESTION N° 199 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Octroi d'une subvention pour surcharge foncière au bénéfice de l'ESH SOFILOGIS en vue de la réalisation dans le cadre d'une V.E.F.A. de 48 logements locatifs sociaux sur le terrain sis 15/17, rue Chapon

A la majorité des membres du conseil, M, MENIA du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenu

DECIDE l'octroi au bénéfice de l'ESH SOFILOGIS d'une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 351.300 euros, propre à l'acquisition des logements cités,

DECIDE que cette subvention sera versée qu'une fois le montant du versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité entièrement réglé par la S.A.PITCH PROMOTION.

QUESTION N° 200 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER

OBJET : Prise en considération de l'opération Presles/Lecuyer/Barbusse et possibilité de surseoir à statuer

A la majorité des membres du conseil, M, MENIA du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenu

APPROUVE les axes de développement définis par l'étude menée sur ce périmètre, à savoir :

- Créer un réseau de dessertes secondaire permettant de désenclaver les ilots de taille importante
- Constituer des unités résidentielles clairement délimitées
- Optimiser la constructibilité des ilots tout en préservant les vues et intimités des logements existants
- Créer des continuités douces et paysagères

PREND en considération ladite étude et dit conformément à l'article L 111.10 du code de l'urbanisme qu'un sursis à statuer pourra être opposé à toute demande d'autorisation de travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'étude prise en considération par la présente délibération

PRECISE que la présente délibération fera l'objet de mesures d'affichage et de publicité conformément à l'article R 111.47 du code de l'urbanisme (affichage de la Mairie et mention insérée dans un journal diffusé dans le département)

QUESTION N° 201 - RAPPORTEUR Jean yves VANNIER

OBJET : Dispositif de majoration des droits à construire de 30 % : définition des modalités de mise à disposition du public de la note d'information

A l'unanimité.

DECIDE de procéder à la consultation du public dans le cadre du dispositif de majoration des droits à construire défini par la loi du 20 mars 2012.

DEFINIT les modalités de consultation du public, à savoir :

- une insertion dans le journal municipal,
- la mise en ligne du dossier de consultation,
- l'affichage d'avis relatif à la consultation sur les panneaux municipaux prévus à cet effet,
- la mise à disposition d'un dossier de consultation comprenant la note d'information et un registre sur lequel pourront être consignées les observations à la Direction de l'urbanisme 124 rue Henri Barbusse.

QUESTION N° 202 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Convention de Projet Urbain Partenarial entre la Commune et la SAS Aubervilliers Lamy pour la participation à la réalisation d'un équipement public

A l'unanimité.

APPROUVE la convention de Projet Urbain Partenarial tel que ce projet figure en annexe de la présente.

AUTORISE le maire à signer ce projet au nom de la Commune.

QUESTION N° 203 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Envoi d'une délégation au Festival culturel des villes pour la paix à Beit Jala en septembre 2012

A l'unanimité.

DECIDE d'envoyer à BEIT JALA une délégation de huit élus et de cinq fonctionnaires, et d'un représentant du Conseil des Sages de la ville d'Aubervilliers, ainsi que cinq personnes du Pôle supérieur attaché au CRR 93, à BEIT JALA en Palestine pour la deuxième édition du *Festival culturel des villes pour la Paix* qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2012.

Les personnes partant sont les suivantes :

- M. Jacques SALVATOR, en sa qualité de Maire,
- M. Abderrahim HAFIDI, en sa qualité de Maire-adjoint aux relations internationales,
- M. Omar AIT BOUALI, en sa qualité de Maire-adjoint à la jeunesse et aux sports,
- Mme Christine RATZEL-TOGO, en sa qualité de Maire-adjointe à la coopération décentralisée,
- M. Daniel GARNIER, en sa qualité de Maire-adjoint à l'éducation,
- M. Jean-Loup OGE, en sa qualité de Conseiller municipal,
- 2 conseillers municipaux représentants de l'opposition,
- M. Vincent LAUNAY, en sa qualité de Directeur général des services,
- M. Carlos SEMEDO, en sa qualité de Directeur de la vie associative et des relations internationales,
- M. Serge DI GIORGIO, en sa qualité de Directeur du pôle autonomie,
- M. Martial BYL, en sa qualité de Directeur de la jeunesse et du sport,
- M. Nouredine SKIKKER, en sa qualité de chargé de mission « jeunesse »,
- M. Ralf HOFMANN, en sa qualité de responsable de la mission relations internationales,

- M. Eric GARREAU, en sa qualité responsable du pôle vidéo du Carrefour de l'Information et de la Communication d'Aubervilliers,
- Mme Roselyne PERROTEAU, en sa qualité de membre du Conseil des Sages,
- M. Michael APPLEMAN, en sa qualité de professeur du Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve et du Pôle supérieur d'enseignement musicale,
- M. Yoan BRAKHA, en sa qualité de membre du quatuor et élève du Pôle supérieur,
- Mme Célia BOBICHON, en sa qualité de membre du quatuor et élève du Pôle supérieur,
- M. Frédéric PRADEL, en sa qualité de membre du quatuor et élève du Pôle supérieur,
- Mme Elsa GUIET, en sa qualité de membre du quatuor et élève du Pôle supérieur,
- Mme Florence MALGLOIRE, en sa qualité de concertiste et spécialiste européenne du violon ancien.

Les huit élus, le Directeur général des services, le Directeur du Pôle autonomie, le Directeur de la jeunesse et du sport ainsi que le membre du Conseil des Sages et le responsable du pôle vidéo partiront du 20 au 23 septembre 2012.

M. Ralf HOFMANN partira du 18 au 23 septembre 2012.

Les cinq membres du Pôle supérieur d'enseignement musical et du CRR 93, ainsi M. Carlos SEMEDO partiront du 18 au 25 septembre 2012.

Florence MALGLOIRE et Nouredine SKIKKER partiront du 17 au 24 septembre 2012.

DIT que les frais de voyage de la délégation composée des élus et des fonctionnaires communaux seront pris en charge par la commune.

DIT que les membres de la délégation seront remboursés sur présentation de factures sous réserve que le montant ne dépasse pas le barème tarifaire pratiqué par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Israël/Palestine.

QUESTION N° 204 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention entre le Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France et la Commune d'Aubervilliers pour le financement de l'étude de faisabilité de l'Usine de Films Amateurs de Michel Gondry.

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 205 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Attribution d'une subvention concernant le passage au numérique de la salle de cinéma et délégation de la gestion du financement de la numérisation en faveur de l'association Cinéma Le Studio.

A l'unanimité.

AUTORISE l'association « Cinéma le Studio » à procéder à la numérisation de la salle de cinéma, sise 2 rue Edouard Poisson à Aubervilliers, dont la commune est propriétaire.

DECIDE de déléguer à l'association « Cinéma le Studio » la gestion du compte de soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique, dont elle est titulaire, en vue de la réalisation de ce projet.

APPROUVE le projet de convention entre la commune et l'association « Cinéma le Studio » pour le cofinancement de ce projet.

AUTORISE le maire à signer ladite convention.

ATTRIBUE une subvention de 23 946 € hors taxes à titre de cofinancement.

QUESTION N° 206 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI - Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Convocation d'un conseil municipal extraordinaire consacré aux relations internationales et à la coopération décentralisée

A l'unanimité.

DECIDE de tenir une réunion du conseil municipal le jeudi 22 novembre prochain dans le cadre de la 15^{ème} édition de la semaine de solidarité internationale.

DECIDE, pour préparer ce conseil municipal extraordinaire, de créer un groupe de travail ad hoc, présidé par le maire, autour des Maires-Adjointes en charge des relations internationales et de la coopération décentralisée, composé des élus de la vie associative et de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports, de l'enfance, de l'éducation et des personnes âgées, auquel peuvent être associés tous les conseillers municipaux qui le souhaitent, et bien entendu des responsables des services référents.

QUESTION N° 207 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE

OBJET : Demande d'attribution d'une subvention sur la réserve parlementaire du Sénateur Claude DILAIN

A la majorité des membres du conseil, M. LANTERNIER et Mme ZAHIR du groupe Socialiste s'étant abstenus

SOLLICITE l'attribution à la Commune, pour en faire bénéficier l'association « Réussite Loisirs », l'attribution d'une subvention de 12 000 € (douze mille euros) pour la réalisation du projet faisant l'objet de la demande annexée à la présente délibération, auprès de M. Claude DILAIN, Sénateur de la Seine – Saint-Denis

QUESTION N° 208 - RAPPORTEUR Véronique LE BIHAN

OBJET : Adhésion au Pacte d'Istanbul pour l'Eau des autorités locales et régionales

A l'unanimité.

ADHERE au Pacte d'Istanbul pour l'Eau des autorités locales et régionales, en vue de développer des stratégies de gestion de l'eau mieux adaptées aux changements de notre planète tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 209 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Participation du chargé de mission du Conseil Local des Jeunes à la délégation à Beit Jala (Palestine) et Gilboa (Israël) pour encadrer le groupe de jeunes de la ville d'Aubervilliers du 15 au 25 septembre 2011.

A l'unanimité.

APPROUVE : la participation de Monsieur Nour-eddine Skiker, chargé de mission du Conseil Local des Jeunes, à la délégation à Beit Jala et Gilboa, pour encadrer le groupe de Jeunes de la ville d'Aubervilliers du 15 au 25 Septembre 2011.

DECIDE : que l'indemnité forfaitaire d'un montant journalier de 222 dollars US (176 euros) selon les tarifs pratiqués par le Ministère des affaires étrangères européennes sera versée pour cette période à Nour-eddine Skiker, chargé de mission.

QUESTION N° 210 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Rendu de l'étude de programmation urbaine relative à l'implantation du 6ème collège sur la commune d'Aubervilliers

A l'unanimité.

APPROUVE : les conclusions des travaux de la commission qui préconisent la localisation du 6^{ème} collège sur la rue Sadi Carnot et l'élargissement de la rue à 16 mètres.

QUESTION N° 211 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER - Jean-Yves VANNIER

OBJET : Commission de suivi pour l'implantation d'un lieu de culte musulman sur Aubervilliers

A l'unanimité.

APPROUVE la localisation du lieu de culte musulman sur le futur quartier dit « Port Chemin Vert » sur un terrain d'une emprise de 4.000 m2 environ situé le long de la rue du Président Roosevelt et Saint Denis.

DEMANDE aux membres de la commission de suivi de poursuivre leurs débats et réflexions pour accompagner la construction de ce lieu de culte.

QUESTION N° 212 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et le Département de Seine Saint-Denis concernant la reprise en gestion directe des deux centres de PMI municipaux Mélanie Klein et du Landy et les modalités de mise à disposition du personnel, à compter du 1er septembre 2012

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et le Département de Seine Saint-Denis concernant la reprise en gestion directe des deux centres de PMI municipaux Mélanie Klein et du Landy et les modalités de mise à disposition du personnel, à compter du 1er septembre 2012

QUESTION N° 213 - RAPPORTEUR Djamila KHELAF

OBJET : Avenant n°1 à la convention de fonctionnement du groupe scolaire intercommunal Maria Casarès -Robert Doisneau

A l'unanimité.

AUTORISE : Le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de fonctionnement du groupe scolaire intercommunal Maria Casarès -Robert Doisneau.

QUESTION N° 214 - RAPPORTEUR Tedjini-Michel MAÏZA

OBJET : Remboursement des frais de mission exposés pour la participation à l'assemblée générale de l'association Energy Cities

A l'unanimité.

DECIDE la prise en charge des frais de transports et de séjour de Monsieur Tedjini-Michel MAÏZA à l'occasion du voyage effectué à Guimaraes (Portugal) pour participer à l'assemblée générale de l'association Energy Cities entre le 9 et 11 mai 2012. Les frais de transport feront l'objet d'une prise en charge directe et les frais de séjour seront remboursés sur la base des indemnités journalières de 160 € prévues par l'arrêté du 6 juillet 2006 susvisé pour les missions temporaires en Portugal.

QUESTION N° 215 - RAPPORTEUR Tedjini-Michel MAÏZA

OBJET : Approbation de l'Agenda 21 d'Aubervilliers (2012-2014)

A l'unanimité.

APPROUVE le plan d'actions Agenda 21 d'Aubervilliers 2012-2014.

AUTORISE le Maire à demander les subventions nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2012-2014.

QUESTION N° 216 - RAPPORTEUR Soumia ZAHIR

OBJET : Plan Local de Prévention et Lutte Contre les Discriminations

A l'unanimité.

VALIDE le programme d'actions du Plan local de Prévention et Lutte Contre les Discriminations – volet territorial 2011-2013

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Agence nationale de la cohésion sociale (ACSE) une subvention de 10 000 € pour la mise en œuvre du volet territorial.

AUTORISE le Maire à solliciter auprès du Conseil régional d'Ile-de-France une subvention de 15 000 € pour le volet interne du Plan local de Prévention et Lutte Contre les Discriminations.

APPROUVE le projet de convention de partenariat afférent avec le Conseil Régional d'Ile-de-France.

A l'issue de la séance, M. Ugo LANTERNIER a présenté au Conseil Municipal une communication relative à la création d'une autorité organisatrice du logement en Ile de France.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23H04